



DIFFERENCIAS 360

Entreprendre durablement®

**GUIDE ACCUEIL
ACCESSIBILITE
FORMATION.**

AVANT PROPOS :

Une qualité d'accueil au service de tous.

Nous avons voulu vous apporter un accompagnement spécifique afin de répondre à vos besoins de formation et vous orienter le cas échéant vers d'autres structures.

Bien au-delà de la **loi accessibilité de 2015**, nous souhaitons vous apporter des réponses adaptées dans la limite de nos moyens humains et techniques.

La mise en accessibilité de nos locaux et de nos formations est une priorité et elle commence par une **démarche d'accueil** auprès des cinq grandes familles de handicap que sont **les handicaps auditifs, mentaux, moteurs, psychiques et visuels**.





DIFFERENCIAS 360

Entreprendre durablement®

Plan d'accueil accessibilité interne.

Accueil téléphonique.

Nos bureaux sont ouverts sur rendez-vous **uniquement**.
Les demandes de rdv se font auprès de
Estelle ROUGEAU 06 45 39 21 08 tous les jours de 9H à 13h00.

En dehors de ces créneaux, veuillez nous envoyer votre demande via notre site internet
<http://www.differencias360.fr/> formulaire contact ou par mail à
contact@differencias360.fr.

Lors de votre première prise de contact, nous vous remercions de nous préciser si vous avez **un handicap connu** qui est important que nous connaissions **afin d'adapter notre offre et/ou notre pédagogie* le cas échéant**.

Accueil physique

Nos bureaux :

Pour nos rendez-vous physique, nous avons des bureaux accessible PMR que nous louons en fonction des besoins.

La sensibilisation des équipes.

Dans l'accueil téléphonique ou physique qui vous seront apportés, nous adapterons notre écoute et posture à votre handicap.



Savoir guider une personne mal entendant.

L'écrit sera utilisé pour communiquer avec vous.

Une formation d'initiation à la langue des signes est prévue dans nos plans de formation 2022.

Bonne pratique : « Parler en face à la personne sourde ou malentendante qui lit sur les lèvres, sans hausser le ton et sans gesticuler ni exagérer la prononciation. »



DIFFERENCIAS 360

Entreprendre durablement®



Savoir guider une personne aveugle.

Le dossier formation sera lu en intégralité à la personne souffrant d'un handicap visuel. Lors de votre venue en centre, **une personne viendra vous accueillir personnellement** ; elle vous fera une visite guidée des lieux.

Si votre formation se déroule dans un centre partenaire*, nous acceptons la présence d'une personne pour vous guider sans frais supplémentaire.

Dans le cas d'un handicap visuel, nous nous engageons à vous enregistrer sur **support audio** la formation que vous suivrez ainsi qu'un rappel **du règlement intérieur et consigne de sécurité**.

Bonne pratique : « Il est préférable de proposer votre bras pour guider la personne aveugle plutôt que de prendre le sien ».



Savoir guider une personne souffrant d'un handicap mental.

Nos formations durent en moyenne 3 jours et se déroulent en petit groupe (6/8 personnes en moyenne)

Dans le cadre de ces formations, sauf contre-indications d'un référent handicap, nous pensons que nos formations sont adaptées à tous publics.

Concernant les formations plus longues, un rendez-vous préalable avec votre référent est prévu afin de valider l'adaptation de nos outils pédagogiques, adapter le rythme et le format ou le cas échéant vous réorienter vers des organismes certifiés plus adaptés.

Bonne pratique : « Nos équipes ont conscience que vous pouvez être perturbés par un environnement bruyant, changeant et que vous ne connaissez pas »



DIFFERENCIAS 360

Entreprendre durablement®



Savoir guider une personne souffrant d'une mobilité réduite.

Au semestre, nous sommes en capacité de vous proposer l'ensemble de nos formations dans des lieux adaptés PMR : circulations, sanitaires, hébergements le cas échéant. En fonction de votre handicap, une tablette, un enregistrement vous seront proposés.

Les affichages et consignes sont mis à hauteur pour permettre une vision et une lecture en position « debout » comme en position « assis ».

Elles sont situées à une hauteur inférieure à 2,20 mètres.

La taille des caractères est adaptée (15 millimètres pour la signalisation ; sinon 4,5 millimètres)

Bonne pratique générale : « Lorsque la personne handicapée est accompagnée, ne pas s'adresser à l'accompagnateur mais à la personne handicapée. Les consignes et le renseignement doivent être donnés aux deux personnes de la même manière. En cas de difficulté, c'est l'accompagnateur qui traduira ce qui doit l'être à la personne handicapée. »



DIFFERENCIAS 350

Entreprendre durablement®

Organismes spécialisés dans notre région

CAP EMPLOI 44

1 rue Didiene
44000 Nantes
02 40 08 07 07

H'UP Entrepreneurs

Rue de Bourgogne
35100 Rennes
bretagne@h-up.fr

T'CAP Nantes

contact@tcap-loisirs.info

Autres informations et point d'accueil :

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr>

<https://www.agefiph.fr/>

<https://fagerh.fr>